

**Délibération du Conseil d'Administration n° 34-23
Séance du lundi 26 juin 2023**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le lundi 26 juin 2023 à 14h30 en présentiel au 2, boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI
M. Patrick BAQUIN
M. Daniel BLANC
M. Abdelkrim BOURAKBA
Mme Odile DROUILLY
Mme Sabrina ECARD
M. François HANET
M. Raoul JOURNO
Mme Nadia METREF
Mme Dominique NEVEU
M. Jérôme PACCINI
Mme Tatiana PRIEZ
M. Alexandre PUEYO
Mme Agnès RAFAITIN
M. Harry ROCK
M. Emmanuel VIEGAS
M. Vincent VILPASTEUR
M. Ramzi ZINAoui

Présidente (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (à distance)
Administratrice (présentiel)
Administratrice (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administratrice (présentiel)
Administratrice (présentiel)
Administratrice (à distance)
Administratrice (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administratrice (présentiel)
Administrateur (à distance)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (présentiel)

18 présents

Absents – excusés :

M. Xavier HAQUIN
M. Georges MOTHRON
Mme Sandra YAKOWENKO

Vice-Président, ayant donné pouvoir à Mme CAVECCHI
Administrateur, ayant donné pouvoir à Mme PRIEZ
Administratrice, ayant donné pouvoir à M. BLANC

3 absents excusés ayant donné pouvoir

Absent :

M. François VERJUS

Administrateur

1 absent

Direction/Service : DGA Patrimoine – Direction Gestion et Commercialisation, des copropriétés, des Ventes et des locations spécifiques

Objet : Autorisation de transiger avec la société ADA, repreneur de la société OCA, sous contrat de bail commercial avec Val d'Oise Habitat pour la location d'un local commercial situé place Berlioz à Villiers-le-Bel (95400), par le biais d'un protocole transactionnel.

Vu l'article R 421-16 9° du CCH qui précise que les transactions sont autorisées par le Conseil d'Administration ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé ;

Vu le protocole transactionnel annexé ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la Directrice générale à signer le protocole d'accord transactionnel relatif à l'objet susvisé joint en annexe de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**



Marie-Christine CAVECCHI